

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

Xème LEGISLATURE

**QUESTION D'ACTUALITE POSEE PAR MONSIEUR LE
DEPUTE IBA DER THIAM AU GOUVERNEMENT
SUR L'ENTREE EN ACTION DE LA COUR PENALE
INTERNATIONALE (C.P.I.)**

Monsieur le Ministre,

Depuis le 1^{er} Juillet 2002, la Cour pénale internationale a, officiellement, démarré ses travaux. Les réticences du Gouvernement américain, en raison d'éventuelles poursuites dont pourraient être victimes ses soldats, m'amènent à me demander si notre pays, en signant ce document, s'est entouré de toutes les précautions nécessaires, pour protéger nos Diambars impliqués dans des opérations de maintien de la paix, dans différents théâtres d'opération, sous la bannière des Nations-Unies.

Quels risques véritables courent nos soldats, si les appréhensions américaines sont réelles ?